

1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

L'ESSENTIEL L'École est au cœur de l'adaptation au changement climatique, dans toutes les dimensions de son action.

- **Assurer le confort thermique du bâti scolaire est une condition essentielle pour favoriser les apprentissages et le bien être des élèves** et pour offrir de bonnes conditions de travail aux adultes. C'est pourquoi le Gouvernement apporte son appui aux collectivités territoriales.
- L'École adapte aussi son organisation aux conséquences du changement climatique, notamment pour les examens nationaux.
- Enfin, l'éducation au développement durable est un levier pour préparer les jeunes générations aux réalités et aux défis climatiques du monde de demain.

RENFORCER LE PLAN MINISTÉRIEL DE GESTION DES VAGUES DE CHALEUR D'ICI FIN 2026

— En 2025 et 2026, la France a connu des épisodes de vagues de chaleur qui ont affecté le fonctionnement d'un certain nombre d'écoles et d'établissements scolaires, notamment en période d'examens. En coordination avec les plans gouvernementaux tels que le Plan national d'adaptation au changement climatique, le ministère de l'Éducation nationale a publié, en mai 2026, un **Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur** qui présente les mesures d'anticipation et de réaction à mettre en œuvre pour protéger les personnels et les usagers et garantir la continuité du service public d'éducation. Ce plan rappelle notamment les modalités d'adaptation du fonctionnement des écoles et des établissements et de l'organisation des examens selon le niveau de vigilance météorologique, pour que la fermeture des établissements scolaires reste exceptionnelle.

— Les mesures du plan sont déployées dans chaque académie, en lien étroit avec les collectivités territoriales, les préfetures et les agences régionales de santé, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

— Le plan ministériel de gestion des vagues de chaleur sera ajusté d'ici fin 2026 après un retour d'expérience sur l'épisode de fin juin, partagé avec les associations d'élus et les représentants des personnels. Publié ainsi en amont des prochaines vagues de chaleur, il permettra à chacun d'anticiper sur son organisation.

DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

— Adapter le bâti scolaire : une nécessité

- Le plan ministériel prévoit la réalisation d'un diagnostic de l'exposition aux vagues de chaleur des sites scolaires.

Ce diagnostic, partagé avec les collectivités territoriales de rattachement, permet d'établir une liste d'établissements nécessitant des travaux prioritaires.

- Le programme ÉduRénov, porté par la Banque des territoires, concerne plus de 6 000 projets scolaires. Il apporte une enveloppe de **58 millions d'euros d'ingénierie et 2,5 milliards d'euros de prêts** sur cinq ans pour financer les projets.

- L'effort de l'État en faveur des collectivités se traduit également par différents leviers :
 - le **Fonds vert** : 3 588 dossiers liés à des écoles, collèges ou lycées ont été financés depuis 2023 pour 936,3 M€ de subventions ;
 - les **dotations d'investissement de l'État** : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ; DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) ; DSID (dotation de soutien à l'investissement des départements) et DPV (dotation politique de la ville) : en 2024, 3 249 projets de sites scolaires ont bénéficié d'une dotation de l'État pour un montant d'aide global de 455 470 903 €.

- Après l'épisode caniculaire de fin juin 2026, l'État a coordonné un plan d'action visant à **accompagner les collectivités dans l'adaptation des bâtiments scolaires**, prioritairement ceux

les plus exposés aux fortes chaleurs. La Banque des territoires, via son programme Édurénov, et EDF déploient ainsi un programme d'urgence (diagnostic travaux express « confort d'été », prime forfaitaire de 10 000 € d'EDF) à destination de 2 500 sites scolaires identifiés.

➤ ADAPTER LE CALENDRIER DES EXAMENS

- Les épreuves, écrites comme orales, se dérouleront le matin.
- Cette mesure concerne le **brevet des collèges, le baccalauréat de toutes les voies, ainsi que tous les autres examens de la voie professionnelle.**
- Le calendrier sera publié **fin août**.

UNE FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE 2026-2027

— **Le numérique occupe une place indispensable au sein du ministère de l'Éducation nationale :** il porte les outils pédagogiques, les systèmes d'information et la relation avec les familles. Mais il contribue lui-même au changement climatique. C'est ce paradoxe que le ministère choisit d'affronter avec sa **feuille de route numérique écoresponsable 2026-2027** inscrite dans le cadre de la stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027.

LE RENFORCEMENT DE LA COMPRÉHENSION DES ENJEUX CLIMATIQUES

— **Les enjeux de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique appellent une montée en compétences de l'ensemble des citoyens,** notamment des jeunes générations par le levier de l'éducation.

— **L'éducation au développement durable (EDD)** fait partie des missions de l'École et a été renforcée depuis plusieurs années :

- enrichissement des programmes scolaires en 2019-2020 sur le climat et la biodiversité ;
- élection d'éco-délégués dans les classes de collège et de lycée en 2020 ;
- renforcement de l'EDD par la loi Climat et résilience en 2021 ;
- renforcement des programmes d'enseignement moral et civique en matière d'écocitoyenneté.

➤ DES ACTIONS EN 2026-2027

→ **Mise en œuvre du projet Climasco** porté par l'*Office for Climate Education* et soutenu par le programme d'investissement France 2030. Engagé fin 2025 pour cinq ans, il vise à tester de nouvelles méthodes et outils de formation des enseignants et élèves dans trois académies pilotes (Créteil, La Réunion, Rennes).

→ **Dispositifs pour accompagner l'engagement des élèves :**

- soutien au déploiement des aires marines et terrestres éducatives et diffusion d'un nouveau parcours de formation Magistère destiné aux enseignants : « Aires éducatives : un projet avec les élèves pour préserver la biodiversité » ;
- actualisation du guide *Agir pour la transition écologique à l'École* ;
- lancement de la 7^e édition du Prix de l'action éco-déléguée de l'année ;
- organisation de simulations de conférence des parties (COP) climat et biodiversité dans les académies.

— La labellisation E3D encourage les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable, avec des projets pédagogiques mettant en application la transition écologique dans leur fonctionnement. Pour consolider la compréhension des enjeux climatiques et se projeter dans une perception positive de l'avenir qu'ils participent à construire, **il est essentiel que les élèves puissent prendre une part active aux actions de transition écologique dans leur établissement scolaire et sur leur territoire de proximité.**

➤ E3D EN CHIFFRES

- **15 485** écoles et établissements labellisés E3D
- **250 000** éco-délégués dans les collèges et lycées
- **1 928** aires éducatives

Depuis 2020, le nombre de structures labellisées est passé de 5 585 à 15 485, soit presque un triplement en cinq ans (+177 %).





FOCUS

Le développement durable dans l'académie de Toulouse

Un réseau de structures labellisées en démarche globale E3D :

- **441 écoles et établissements labellisés**
E3D dont **225 écoles**, **140 collèges**, **72 lycées**, **2 EREA**, **2 lycées agricoles**
- **1 territoire éducatif** labellisé E3D

Des élèves engagés sur différents dispositifs pédagogiques et éducatifs :

- Les aires éducatives en partenariat avec l'Office français de la biodiversité
- Les programmes CUBE.écoles et CUBE.S d'économie d'énergie en lien avec l'IFPEB et le Céréma
- Les programme « Plastique à la loupe » avec la fondation Tara Océans
- Les programme « J'adopte un cours d'eau » avec l'agence de l'eau Adour-Garonne

Une académie productrice de ressources :

l'académie de Toulouse contribue en 2026-2027 à l'élaboration des ressources pédagogiques qui accompagneront la mission **Tara Polar Station** dans l'océan arctique, mais aussi à des projets de recherche scientifique sur l'éducation au développement durable.

Une université EDD fédératrice :

l'académie de Toulouse a organisé la **première université de l'éducation au développement durable (EDD)** sur la thématique « Changement(s). Comprendre pour agir », les 23 et 24 février 2026 au Centre international de conférences de Météo-France.

104 participants étaient réunis pour cette formation de haut niveau :

83 professeurs du premier et second degré, **6 conseillers principaux d'éducation** et **15 cadres** (personnels de direction, DASEN et inspecteurs) de l'académie de Toulouse. Une action de formation ambitieuse et mobilisatrice, en lien étroit avec de nombreux partenaires académiques.

Un réseau académique d'accompagnement des équipes dans chaque département :

- 1 coordonnateur EDD et 1 animateur EDD pour le premier degré
- 1 coordonnateur EDD et 1 animateur EDD pour le second degré
- Des référents EDD et des éco-délégués dans de nombreuses structures scolaires



8 COP lycéennes départementales et 1 COP académique organisées en 2025-2026. Une belle expérience pour plus de 600 lycéens.